



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l'Oise  
DDFiP de l'Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex  
**permanence le lundi**  
Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68  
mail : [fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr)  
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

“Et vivre, c'est ne pas se résigner” (Albert Camus)

**FO : le syndicat qui reste un syndicat**

# Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

## Réunion du 1<sup>er</sup> avril 2014 - Ordre du jour

1. Election du secrétaire du CHS-CT de l'Oise
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2013
3. Présentation de la note d'orientations ministérielles pour l'année 2014  
- Réflexion sur la rédaction des procès-verbaux
4. Compte-rendu du groupe de travail du 17 mars 2014  
- Examen des registres santé et sécurité au travail et des accidents de service  
- Examen des fiches de signalement pour l'année 2013  
- Examen des suites données aux rapports de visites de site de l'ISST<sup>1</sup>  
- Examen des exercices d'évacuation pour l'année 2013
5. Questions diverses



## 1. Election du secrétaire du CHS-CT de l'Oise

Après les démissions des secrétaires de la CGT et de SFP (ex-SNUI), les organisations syndicales devaient élire un nouveau membre à ce poste.

Pour **FO**, ce secrétaire ne se substitue en aucun cas au secrétaire animateur, spécificité de Bercy, auquel **FO** Finances est particulièrement attaché et qui, au fil du temps, a démontré l'importance de son rôle quant au bon fonctionnement du CHS, dans l'Oise comme ailleurs.

Lydia THIEL était candidate pour **FO**, les autres syndicats n'ont pas présenté de candidat.

Poisson d'avril ?

Apparemment non.

Votre représentante **FO** titulaire en CHS-CT, **Lydia THIEL**, a donc été élue secrétaire du CHS-CT de l'Oise pour le reste de la mandature.

Résultat des votes : 2 voix **POUR** (**FO**)  
4 abstentions (CGT, Solidaires).



## 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2013

Le 17 octobre 2013, pour mémoire, il avait fallu approuver pas moins de 6 procès-verbaux en retard...

Cette fois, il s'agissait d'approuver le relevé des débats de la séance juste précédente du CHS-CT : on apprécie ce retour à la normale. Pourvu que ça dure.

Retrouvez l'[ordre du jour](#) et le [compte-rendu](#) sur notre site web **FO**-DGFIP 60.

Résultat des votes : **POUR** à l'unanimité

## 3. Présentation de la note d'orientations ministérielles pour l'année 2014

### Réflexion sur la rédaction des procès-verbaux

#### Bilan 2012 de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail



Ce bilan ministériel intervient au terme de la première année du plan triennal 2012-2014, depuis la mise en place des CHS-CT (rappel : avant il s'agissait d'un CHS-DI<sup>2</sup>). Olivier RADER, notre secrétaire animateur, a présenté ce bilan, en indiquant notamment que la DDFIP de l'Oise est :

- l'une des 240 directions (sur 326) à avoir présenté son DUERP<sup>3</sup>,
- l'une des 165 à avoir soumis son PAP (Plan Annuel de Prévention) au Comité Technique Local.

Sachez que cela ne serait pas possible sans la présence assidue des délégués **FO** aux différentes réunions du CHS-CT, qui demandent un investissement important et beaucoup de travail de préparation. Ainsi, [en 2012, 15 réunions](#) ont eu lieu dans le cadre du CHS-CT, instances, groupes de travail ou commission d'enquête, auxquelles il faut ajouter l'équivalent en temps de préparation, plus encore l'équivalent en temps passé à rendre compte : bref beaucoup d'énergie militante que **FO** tient à faire valoir en obtenant un maximum d'améliorations en termes d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail... là où la direction voudrait de plus en plus utiliser le budget du CHS-CT comme un budget 'bis' de la DDFIP !!!

Certes, il reste beaucoup de problèmes à résoudre, en grande partie par défaut de moyens budgétaires, mais pas toujours. Par exemple, nous n'admettons pas que nos interventions répétées et argumentées sur la réfection des bureaux d'accueil du SIP de Compiègne soient restées en stand-by, malgré une validation actée en CHS-CT, ce qui a pour conséquence de faire perdurer des situations dangereuses pour nos collègues<sup>4</sup>, alors même qu'une solution avait été arrêtée depuis longtemps pour éviter ces risques inutiles et quotidiens. Pour **FO**, ce dossier est toujours sur la table, et nous continuerons à exiger l'application de la décision du CHS-CT dans les meilleurs délais.

N'hésitez pas à nous solliciter : la liste des membres du CHS-CT doit être facilement disponible sur votre lieu de travail afin de vous faciliter cette démarche (affichage ou Ulysse 60). La délégation **FO** est également présentée [sur notre site Internet](#). **FO** veille à ce que les dossiers confiés au syndicat avancent en vous rendant compte directement du suivi.

#### **Note d'orientations ministérielles 2014 - Santé, Sécurité et Conditions de Travail**

Dans ses 4 pages, la note d'orientation 2014 rappelle entre autres :

- les obligations, légales et réglementaires, en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du Directeur
- les modalités de saisine du pôle ergonomie, que Creil Municipale attend toujours suite au rapport de la commission d'enquête du 14/09/2012...
- la nécessité de consulter "*le plus en amont possible*" le CHS-CT lors des réorganisations de service. Tiens donc.



2 CHS-DI : Comité d'Hygiène et de Sécurité Départemental Inter-directionnel

3 DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

4 Les 2 cadres "B accueil" sont installés dans des bureaux distants sans logique fonctionnelle, et l'un des deux est dangereusement isolé.

Malgré les préconisations des ISST (Inspecteurs Santé et Sécurité au Travail), il est encore trop difficile de savoir si telle ou telle vérification électrique a bien été faite, quelle suite a été donnée à telle remarque, si un DTA<sup>5</sup> a été mis à jour après des travaux ... C'est ainsi que les défauts de conformité réglementaire sont désignés comme une priorité absolue du CHS-CT, la note indiquant que des co-financements avec le budget directionnel seront possibles. **FO** restera très vigilant sur ce point, car on sait que la direction néglige sciemment des dépenses obligatoires (comme le renouvellement des sièges de bureau) pour ensuite mettre le CHS devant l'urgence en sollicitant un financement !

### Réflexion sur la rédaction des procès-verbaux

La note d'orientations 2014 préconise un allègement, voire une suppression des procès-verbaux des CHS-CT, en les limitant à de simples relevés de décision ! Avec le résultat des votes, quand même.

**FO** Finances s'est vivement opposé à ce changement en CHS Ministériel.

A notre tour, nous avons porté ce légitime refus au niveau du CHS de proximité.

Les procès-verbaux retracent les débats des membres du CHS-CT, les diverses prises de positions et arguments, les décisions prises : ils sont la mémoire des travaux du comité et de leur suivi à destination des agents.

**FO** revendique le maintien de procès-verbaux suffisamment complets pour mettre la direction face à ses responsabilités ou ses contradictions, notamment en cas de changement de numéro 1 dans le département. Entre engagements non suivis (réaménagement de l'accueil su SIP de Compiègne en « rade » malgré l'accord unanime des organisations syndicales), oubli des interventions d'une séance sur l'autre (ergonome pour Creil municipale), retournement de veste (privatisation des toilettes du rez-de-chaussée de Méru), il est évident que les avantages des procès-verbaux pour assurer un suivi efficace sont précieux.



## 4. Compte-rendu du groupe de travail du 17 mars 2014

### Examen des registres santé et sécurité au travail

La direction a traîné des pieds pour lister les 64 lignes du registre dématérialisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. (57 en 2013, le reste début 2014). La qualité des comptes-rendus est appréciée, grâce au travail de l'assistant de Prévention. Néanmoins, il faut encore déplorer un manque de retour de la part de certains gestionnaires de site sur le règlement des problématiques exposées, qui ne facilite pas la mise en place de solutions rapides.

et le Plumeau d'Or est attribué à...



Sans surprise, la palme d'or revient au nettoyage insuffisant des locaux avec un pic de 20 annotations : le mécontentement reste général chez les agents face au manque d'hygiène constaté partout ! Pour ne citer qu'un seul exemple, des toilettes bouchés qui débordent jusque dans les couloirs au rez-de-chaussée de la direction, que les femmes de ménage ne veulent même plus nettoyer en l'absence de réparation, ce sont les conditions de travail à la DGFIP aujourd'hui : une soi-disant « priorité ». Fin avril, le contrat avec O'NET va s'achever et le nouveau prestataire ISS PROPLETE aura 3 mois pour "caler" un fonctionnement efficace dans le cadre du nouveau marché de ménage avec l'UGAP<sup>6</sup>. A suivre...

Les familles de risques suivantes ont également été signalées : ambiance lumineuse, ambiance thermique, ambiance sonore, sécurité incendie, aménagements et travaux, risques psycho-sociaux...

Des petites questions matérielles transitent toujours par les registres, car ils permettent souvent une mesure corrective plus rapide que par un autre biais (ampoule à changer ici, plus de papier toilette là).

La totalité des échanges sur les annotations du registre santé et sécurité au travail devrait être imprimée et intégrée dans les registres papiers des services concernés. La piste d'une mise en ligne sur l'intranet *Ulysse 60* pourrait être exploitée.

5 DTA : Dossier Technique Amiante

6 UGAP : Union des Groupements d'Achats Publics

Après examen complet, **FO** constate qu'il reste à suivre :

- le problématique de la porte des sanitaires du **SIE de Beauvais**
- la privatisation des toilettes situés au rez-de-chaussée de **Méru** : une proposition de financement va être présentée en CHS-CT afin d'installer une porte à badge pour fermer définitivement l'accès des usagers aux toilettes des agents du site
- le problème des **odeurs nauséabondes** persistantes qui reste un des plus délicats et des plus difficiles à résoudre.
- l'alarme du coffre de la direction qui sonne au **SIP de Beauvais** : toujours pas de solution !

**Vos représentants en CHS-CT vous rappellent que les registres Hygiène et Sécurité sont accessibles via Ulysse 60**

**LES AGENTS – CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL – REGISTRE HYGIENE ET SECURITE**

**Tous les registres sont examinés. Pensez y !**

### Examen des accidents de travail, de mission et de trajet

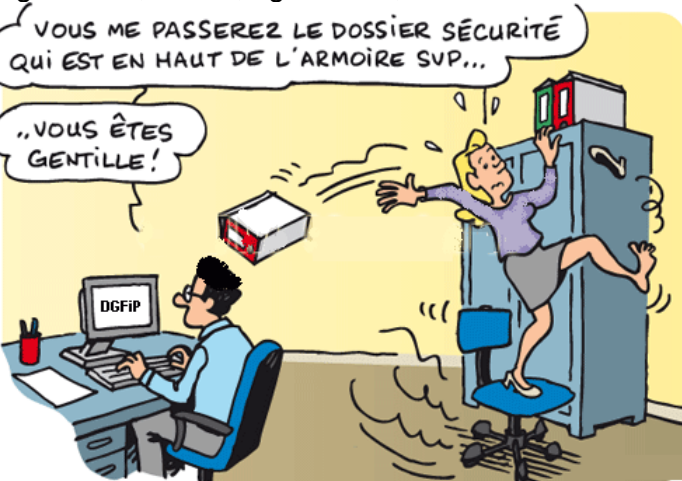
Les chiffres des accidents sont en hausse en 2013, avec 22 accidents contre 10 en 2012 et 9 en 2011 !

Ces 22 accidents représentent 2,23% des effectifs du département en 2013 (à titre de comparaison, 0,63% des effectifs de la DGFIP ont déclaré un accident en 2012). De tels chiffres sont bien tristes pour notre département, avec 12 accidents de service et 8 accidents de trajet en 2013 (2 fois plus qu'en 2012).

Il existe 3 types d'accidents :

- l'**accident de travail / de service**, qui intervient par le fait ou à l'occasion du travail, pendant et sur le lieu de travail, quand l'agent est dans l'exercice de ses fonctions, sous l'autorité de son employeur ;
- l'**accident de mission**, qui survient lors d'un déplacement professionnel dans le cadre des obligations professionnelles (ex : stage, convocation en direction etc...) ;
- l'**accident de trajet**, qui a lieu lors du parcours entre le lieu de travail et le domicile, sur le trajet le plus direct ou bien lors d'un détour imposé par les nécessités de vie courante ou par l'exercice des missions, ou sur le trajet pour se rendre là où l'agent prend habituellement ses repas.

Les causes des accidents déclarés en 2013 sont, par ordre d'importance : chutes de plain pied, risques routiers, glissades, heurts, agressions, manutention.



Les **chutes de plain pied** représentent à elles seules **45% des accidents 2011-2013**, elles ont lieu dans les escaliers, dans les halls d'accueil, sur les trottoirs ou les parkings...

Les **accidents de la route** sont en hausse et regroupent **25% des accidents de 2013**, alors que les collègues n'ont pas été déclarés responsables dans les constats. Un seul accident concerne le mauvais temps hivernal.

**FO** veillera à ce que le Programme Annuel de Prévention (PAP) prenne en compte ces éléments. Le PAP sera prochainement (avant le 30 juin 2014) extrait du DUERP, lequel recense dans l'Oise environ 250 lignes pour le risque routier et 150 lignes pour les glissades et chutes.

**FO** regrette que certains collègues s'auto-censurent en ne déclarant pas leur accident de service, faute de temps, ou croyant que ça ne servira à rien : c'est faux ! Sachez que la déclaration est la condition nécessaire à l'ouverture de droits que vous pourrez parfois faire valoir toute votre carrière ! En cas de doute, contactez **FO**.

## Examen des fiches de signalement pour 2013



Les signalements augmentent et nos collègues exerçant dans les divers accueils de la DDFiP en sont les premières victimes. Et, même si des progrès sont constatés pour soutenir les agents<sup>7</sup>, nos collègues restent en première ligne face aux incivilités et aux menaces.

Vos représentants **FO** ont rappelé, dans un climat de détérioration constant du climat social, les remarques de la médecine de prévention qui, dans son rapport annuel d'activité, comparait certains postes du département à la région parisienne. **FO** réclame dans ces conditions, pour les agents de l'Oise un traitement indemnitaire identique à celui de nos collègues de l'Ile de France.

La direction locale prend en charge les incivilités attentatoires au respect et à la dignité dus aux agents non susceptibles de donner lieu à des suites pénales : envoi d'une lettre de mise en garde et/ou une convocation de l'usager afin de lui rappeler le respect dû aux agents, organisation d'une visite médicale au bénéfice de l'agent. Seuls les signalements plus graves sont remontés au niveau central (bureau RH 2B de Bercy).

Bonne nouvelle pour notre collègue dont le véhicule a été détérioré par des jets de pierre sur le parking du CFP de Creil : la franchise d'assurance sera prise en charge par l'administration.

En 2013, 22 fiches de signalement ont été recensées, dont 7 ont été remontées à RH2B : injures, menaces verbales, menaces comportementales, agressions. L'Oise est touchée de plein fouet par la mauvaise attitude de certains usagers au guichet, à l'accueil, au téléphone à l'extérieur, voire au domicile. **FO** vous invite à signaler systématiquement les agressions, quelles qu'elles soient.



Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 17 mars 2014, 3 fiches de signalement ont déjà été servies.

Toutes les fiches de signalement sont transmises aux organisations syndicales.

Les représentants du personnel demandent qu'un accompagnement hiérarchique soit possible en cas de dépôt d'une main courante ou d'une plainte auprès des services de police. La direction répond qu'elle prévoit de rédiger un vade-mecum précisant les notions juridiques liées à une démarche vis-à-vis des forces publiques ou au Procureur de la République.

## Examen des suites données aux rapports de visites de sites de l'ISSST

La qualité des rapports de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail est reconnue par tous, tant organisations syndicales qu'administration.

La Centrale a rappelé cette année encore aux directeurs qu'ils "*ont la charge de veiller à la sécurité et à la protection de la santé de leurs agents. Ils doivent pour cela mettre en place une organisation et des moyens adaptés (article L. 4111-1 du code du travail)*". Rappel que la DDFiP de l'Oise peut tout à fait prendre à son compte : aux recommandations réglementaires le direction oppose encore trop souvent un manque de moyens ou de temps... Vous pouvez compter sur vos représentants **FO** en CHS-CT pour être le poil à gratter qui leur rappellera, encore et encore, qu'on ne badine pas avec la sécurité des agents !!!

### CFP DE CREIL

La problématique des installations électriques et de leur vérification périodique est à nouveau posée. Elle concerne hélas beaucoup trop de sites : quand les visites sont faites, il en ressort beaucoup trop d'anomalies. **FO** s'inquiète car pour nous il ne suffit pas de mandater une société pour faire un diagnostic, encore faut il avoir les moyens de pallier tous les défauts de conformité. Par ailleurs, **FO** attend que l'opération soit enfin validée et consultable au travers des registres des installations électriques sur chaque site.

Autre problème relevé, **FO** vous le donne en mille : absence de vérification des extincteurs et de leur maintenance annuelle ! La dernière date du 23/05/2012 (NFS 61-919). Un marché régional doit à terme se mettre en place, mais pour **FO** il n'en demeure pas moins que la sécurité des agents doit être assurée à l'issue de telles vérifications.

Certains blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) ne fonctionnaient pas lors de la visite de l'expert.

Le dossier technique amiante (DTA) a été mis à jour le 03/07/2013. **FO** attend donc qu'il soit présenté en CHS-CT comme le prévoit le "*Guide Amiante*" du Secrétariat Général.

Enfin la pose de film sur plusieurs parois du SIP est préconisée afin de renforcer la visibilité de ces parois, pour éviter les risques de heurts, comme cela existe depuis longtemps au SIP de Clermont. Cette préconisation rejoint une revendication forte et répétée de **FO** pour les collègues du SIP de Creil.

## CFP DE SENLIS

Suite au dernier rapport de vérification des installations électriques (mars 2013), il y aurait pour 20.000€ de travaux.

Le **manque d'espace** des agents est constaté : la norme AFNOR NFX 35-102 relative à la dimension des espaces de travail en bureau recommande une surface minimale de 10m<sup>2</sup> par personne. Notamment la cellule recouvrement du SIP regroupe 4 agents dans 25m<sup>2</sup>, ce à quoi la direction répond légèrement par « *pas eu d'accord en local pour utiliser la zone de 9,40m<sup>2</sup>* » ! **FO** rappelle qu'il s'agit d'un local technique obligatoire pour l'installation des imprimantes très bruyantes installées et généralisées sur tout le département.

L'espace fait également défaut au SIE (6 personnes dans 45m<sup>2</sup> pour l'IFU1), ainsi que le dénonce **FO** depuis leur réinstallation à l'étage. Mais la direction se donne bonne conscience en ramenant la problématique au plateau global et se félicite d'annoncer un ratio de 11,33m<sup>2</sup> par agent sur une surface totale de 136m<sup>2</sup> : BRAVO ! A nouveau, **FO** se fait le rapporteur des travaux initiaux engagés par la DDFiP lors de la réinstallation des agents (manque d'espace, pas de local technique, difficultés de travailler en plateau même en présence d'une vitre de séparation des deux IFU<sup>8</sup>). Jamais les observations des syndicats n'ont été prises en compte et encore aujourd'hui ce sont les agents qui trinquent. Ajoutons que les box d'accueil des professionnels et de la FI<sup>9</sup> n'est pas de tout confort pour les agents et pour les usagers même si la direction se fait fort de rétorquer que les usagers peuvent être reçus en rez-de-chaussée. C'est la solution locale pour un désordre global : on monte, on descend, et on remonte, les applications ne sont pas disponibles dans les box du rez-de-chaussée que le chef du SIP se réserve d'ailleurs le droit de ne pas "prêter", zizanie garantie, et le risque de chute augmente !



Enfin, la cellule de renfort manque aussi d'espace : **FO** vous invite tous à rendre visite à nos 4 collègues entassés dans 20m<sup>2</sup>.... Quelle solution locale pourra être trouvée ? Mystère et boule de gomme.

### Examen des exercices d'évacuation pour l'année 2013

**FO** se félicite que, sous l'impulsion du CHS-CT, le *plan pluriannuel d'initiation des personnels sur le risque incendie et la conduite à tenir en cas d'évacuation* s'achève. Il ne reste plus que 3 sites en attente du renouvellement de cette initiation depuis 2009.

La DDFiP de l'Oise compte **8 sites<sup>10</sup> de plus de 50 personnes**, pour lesquels la réglementation impose d'organiser tous les 6 mois un exercice d'évacuation. Cet objectif n'est hélas pas atteint. **FO** restera vigilant sur ce point à améliorer. **FO** demande que ces **2 exercices d'évacuation par année civile** puissent aussi avoir lieu en période de campagne TH ou TF ou IR. En effet, il est important de vérifier que l'évacuation se passe bien même en cas de forte affluence de nos usagers.



Afin de sensibiliser au maximum l'ensemble des collègues, vos représentants **FO** ont à nouveau demandé que les rapports des exercices d'évacuation soient systématiquement communiqués aux personnels.

En tête des problèmes recensés après les débriefings des exercices : des fenêtres qui n'ont pas été fermées, des collègues qui refusent d'évacuer, d'autres qui ne savent pas par où sortir (réception exceptionnelle en box à l'accueil direction notamment), des fluides qui n'ont pas été coupés, des endroits où l'alarme n'est pas entendue. Le recensement de tous ces points faibles démontrent l'importance de ces exercices !

Quant aux **sites plus petits**, ils ont bénéficié d'une **initiation sur le risque incendie et la conduite à tenir en cas d'évacuation**, selon le calendrier suivant :

- 2009 : Chantilly, Crépy-en-Valois et Noyon
- 2010 : Attichy, Grandvilliers et Saint-Leu-d'Esserent
- 2011 : Chambly, Pont-Sainte-Maxence, Noailles, Saint-Just-en-Chaussée et Sérifontaine
- 2012 : Auneuil, Bresles, Chaumont-en-Vexin, Clermont CHI, Estrées-Saint-Denis, Formerie, Froissy, Lassigny, Mouy, Nanteuil-le-Haudouin, Neuilly-en-Thelle, Ribécourt, Thourotte
- 2013 : Paierie départementale, Liencourt, Breteuil
- 2014 : Chambly et Neuilly-en-Thelle.

En 2014, une formation similaire est prévue pour ces trésoreries : Chantilly, Crépy-en-Valois, Noyon, Attichy, Grandvilliers et Saint-Leu-d'Esserent, Chambly, Pont-Sainte-Maxence, Noailles, Saint-Just-en-Chaussée et Sérifontaine.

8 IFU : Interlocuteur Fiscal Unique , c'est une unité de travail des Services Impôts des Entreprises (SIE)

9 FI : Fiscalité Immobilière

10 Direction à Beauvais, CFP Creil, CFP Compiègne, CFP Clermont, CFP Méru, CFP Senlis, Bâtiment Rue Biot (Beauvais Municipale, Beauvais Amendes, ARS et DDCS), Bâtiment Creil Municipale

## Budget 2014

Le budget est en baisse, tandis que la réserve parlementaire en hausse : les syndicats dénoncent unanimement cette double peine. Cependant, la direction locale a une toute autre lecture, expliquant que le ratio par agent progresserait d'un chouïa. Pour **FO**, c'est très clair : la sécurité des personnels ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de l'austérité, a fortiori dans un contexte budgétaire illisible et hypertendu qui pousse la direction à rechercher tous les abondements possibles et imaginables sur le budget du CHS-CT (notamment pour acheter du mobilier basique comme des sièges de bureau).

Cette première réunion de l'année a surtout permis de voter le financement du plan de formations pour 2014 : chiens agressifs, situation délicates, secourisme, évacuation incendie, habilitations électriques, conduite... (affiche **FO** à [télécharger ici](#)). L'entretien des fontaines à eau de la DDFIP a également été approuvé à l'unanimité ainsi que la dotation à la médecine de prévention d'une enveloppe de 6000 €.

Vos représentants **FO** ont été les seuls à voter pour le déblocage d'une enveloppe de 10 000 € qui permettra aux collègues de Noailles de pouvoir travailler dans des conditions dignes, à l'abri des odeurs nauséabondes des égouts. **FO** est bien conscient que ces frais de réhabilitation de l'assainissement ne sont pas franchement de nature à être couverts pas le budget du CHSCT, néanmoins, les conditions de travail intolérables qui perdurent dans ce poste nécessitent une intervention rapide pour démontrer notre soutien aux collègues, réinstallés, enfin, depuis le 31 mars.

**A l'issue du CHS-CT, toutes les demandes de financement ont donc été acceptées** (Creil et Noailles aussi).

En voici le tableau récapitulatif :

POSTE	OPERATION	Coût		Validée en GT		Avis en CHS	
		Devis	Estimation	Oui	Non	Oui	Non
<b>DGFIP</b>							
Beauvais Amendes et Municipale	- Installation de reports d'alarme incendie ( devis 1460,33€ à diviser par 3)		500,00	x			
service PTGC et PELP et BCR	- Achats de 20 valises ou sacs à dos ( pour le transport des documents)	200,00		x			
CFP Compiègne + serco	- Achat deux chariots pour la manipulation des sacs de pièces	2 000,00		x			
CFP de Creil plateau	-Modification de la banque d'accueil- mise en place d'un portillon sur la droite		5 500,00		Attente plénière		
CFP de Noailles	- Participation au travaux de réhabilitation des locaux		10 000,00		Attente devis		
<b>Interdirectionnel</b>							
	- Entretien des fontaines à eau		6 000,00	x			
	- "Chiens agressifs"( 959,00€ la session de 3 heures pour 20 personnes)		960,00	x			
	- Formation de secouristes (2 sessions- Creil/Senlis ou Méru- Beauvais)	1 920,00		x			
	- Recyclage des secouristes ( 8 sessions)	4 896,00		x			
	- Exercices d'utilisation des extincteurs - formation à l'évacuation 10 sites ( 564,00 € par trésorerie)	5 640,00		x			
	- Exercices d'évacuation piloté par un professionnel 750€ x 8		6 000,00	x			
	- Formation "Habilitation électrique (1 session pour 10 candidats )	1 752,00		x			
	- Formation de conduite sur circuit( 10 candidats- 750€/personne)		7 500,00	x			
	- Formation au CMR pour les "Berkani"	864,00		x			
	- Formation aux situations délicates( 2 sessions de 3 jours PU 5633,16 €)	11 266,32		x			
Réserve achat de mobilier	- Réserve médecin de prévention-( achat siège haut service courrier)		6 000,00	x			
Charges à payer sur 2013		3 838,62			sans objet		
	<b>Sous-totaux</b>	32376,94	42 460,00				
			<b>74 836,94 €</b>				

**TOTAL GENERAL 74 836,94 €**

NB:-Montant des crédits délégués 2014 ( 93%de la dotation théorique )

125 008,00 €

-Solde disponible

50 171,06 €

**VALIDÉ**

## 5. Questions diverses

- **FO** demande la création d'une **rampe d'accès au CFP de Compiègne** (plan incliné / pente à créer en ciment ou en bois) afin de faciliter la livraison du courrier. De même la livraison des repas est rendue délicate par la présence d'une marche.
- **Maintenance des fontaines à eau** : Concernant l'entretien des fontaines à eau **FO** rappelle sa demande qu'une étiquette soit apposée pour rappeler la date de la dernière intervention et la maintenance effectuée, sur chaque fontaine.

Les dates de dernière maintenance sont indiquées ici :

site	nombre	localisation	installation	maintenance
ATTICHY	1		04/06/2008	19/11/2013
AUNEUIL	1		27/05/2008	16/01/2014
BEAUVAIS Amendes	1			08/11/2013
BEAUVAIS MUNICIPAL	1	ancienne Formation	25/06/2009	
BEAUVAIS S I E	1	RDC (a droite)		08/11/2013
BEAUVAIS SIP	1	RDC (au fond)		08/11/2013
BEAUVAIS PAIERIE DEP	1		10/07/2007	11/10/2013
BEAUVAIS TG (2 rue Moliere)	2	1/2	10/07/2007	08/11/2013
BEAUVAIS Service Fiscal	2	1er & 2 eme etage	25/11/2011	08/11/2013
BEAUVAIS	2	etage 3 & 4		08/11/2013
BEAUVAIS service sociaux	1		25/06/2009	08/11/2013
BRESLES	1		07/05/2008	27/11/2013
BRETEUIL	1		06/06/2008	22/01/2014
CHAMBLY	1	NOUVELLE	12/07/2013	
CHANTILLY	1		10/07/2007	27/11/2013
CHAUMONT EN VEXIN	1		10/06/2008	16/01/2014
CLERMONT	2		25/06/2009	20/02/2014
CLERMONT CHSI	1		02/06/2008	20/02/2014
COMPIEGNE	2	R D C	01/12/2008	12/12/2013
COMPIEGNE	1	1er etage		12/12/2013
CREIL	2	nouveau site	10/07/2007	17/02/2014
CREPY EN VALOIS	1		27/04/2008	12/12/2013
ESTREE SAINT DENIS	1		06/06/2008	27/11/2013
FORMERIE	1		10/08/2010	22/01/2014
FROISSY	1		06/06/2008	22/01/2014
GRANDVILLERS	1		10/07/2007	22/01/2014
LASSIGNY	1	NOUVELLE	03/07/2013	
LIANCOURT	1	révoir changement de sonde	10/07/2007	11/12/2013
MERU	2		20/07/2010	31/01/2014
MOUY	1		14/12/2011	11/12/2013
NANTEUIL LE HAUDOIN	1		27/04/2008	01/07/2013
NEUILLY EN THELLE	1		12/07/2013	
NOAILLES	1		02/06/2008	31/01/2014
NOYON	1	NOUVELLE	10/07/2013	
PONT ST MAXENCE	1	NOUVELLE	12/07/2013	
RIBECOURT	1		10/08/2010	28/11/2013
SAINT JUST EN CHAUSSEE	1		01/08/2011	22/01/2014
SAINT LEU	1	NOUVELLE	10/07/2013	
SENLIS	2		30/04/2008	17/02/2014
SERIFONTAINE	1		10/06/2008	16/01/2014
THOUROTTE	1		09/06/2008	02/12/2013

**Prochain CHS-CT : le 27 juin 2014**

**Vos représentants FO en CHS-CT**

Lydia THIEL, SIE Compiègne Nord, **secrétaire pour les organisations syndicales**

Patrick SYS, redevance audiovisuelle

Marie-Christine RAYAUME, équipe de renfort départementale

Kevin INVERNIZZI, division du contrôle fiscal